

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FREJAIROLLES**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 11/12/2023

Nombre de membres présents : 12

Date d'affichage : 19/12/2023

**Séance du 18 DECEMBRE 2023**

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS ET LE DIX HUIT DECEMBRE à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASIMIR Jérôme, Maire.

**Présents :** Jérôme CASIMIR, Marie-Christine CABAL, Nathalie CARME, Christian CHAMAYOU, Christine CHRETIEN, Richard FERNANDEZ, Lydie FOISSAC, Dominique GERARD, Nadine HERAL Ludovic MARLOT, Caroline CANTIE, Mohamed BOUMEDIENNE.

**Absent excusé :** Benoît MARQUES (pouvoir à CANTIE Caroline), Nathalie DEGUDE, Olivier REGNAULT

**Secrétaire de séance :** Richard FERNANDEZ

**Objet : Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde**

Ces dernières années, une série d'accidents majeurs ont perturbé le fonctionnement quotidien de nos organisations : crise sanitaire, tempêtes, accident d'usine, canicule, incendies, inondations, menace terroriste...

Ces événements ont conduit à une nouvelle organisation de la sécurité civile et les communes se doivent de se préparer à de telles situations sur leur territoire.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est l'outil de préparation du maire pour l'exercice de son pouvoir de police. Le PCS lui permet d'assumer son rôle de directeur des opérations de secours (DSO). L'objectif de ce plan est d'anticiper la réponse de la commune en cas d'urgence.

Il détermine en fonction des risques connus :

- Les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes notamment les personnes vulnérables ou isolées,
- Fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- Recense les moyens disponibles,
- Définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population.

Monsieur le maire fait part au conseil municipal qu'un Plan Communal de Sauvegarde existe depuis le 06/05/2010, modifié le 16/07/2014 et le 13/12/2022.

Suite à la démission de Nadine GARCIA et Philippe BOUDON, il convient de le réactualiser.

S'LO

Il présente le projet de P.C.S.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le projet du Plan Communal de Sauvegarde ci-joint,

- CHARGE monsieur le maire de transmettre ce document à la Préfecture du Tarn, au Service Départemental d'Incendie et de Secours, à la Gendarmerie et à la Direction Départementale des Territoires.

Fait et délibéré, les, jour, mois, an susdits et ont signé les membres présents.

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois, an susdits et ont signé les membres présents.

Le maire  
Jérôme CASIMIR

Le secrétaire de séance  
Richard FERNANDEZ

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture  
Le  
Publié ou notifié



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Richard Fernandez", written over a horizontal line.